

Vivre à

n° 7

JUILLET 2026

PORT *Saint* PÈRE

L'ÉTÉ EST LÀ !



Fête de la musique, 19 juin 2026

© Sasha Bouillaud

RÉTROSPECTIVE p. 2

ACTUALITÉS ET PROJETS
DU TERRITOIRE p. 4

INFORMATIONS DES ÉCOLES p. 12

VIVRE AU QUOTIDIEN p. 13

JEUX p. 15

AGENDA p. 16



Rétrospective



8 mai 2026 : Commémoration de l'armistice de 1945. Pour ne jamais oublier, un hommage a été rendu aux femmes et aux hommes qui ont donné leur vie il y a 81 ans.



Mai – juin 2026 : Durant cette période exceptionnelle de chaleur, les élus et les agents se sont mobilisés afin d'adapter au maximum les locaux pour le bien-être des enfants : installation de ventilateurs, climatiseurs et brumisateurs, occultation des baies vitrées.

Juin 2026 : Les arceaux à vélos continuent d'être installés dans la commune.



14 juin 2026 : La kermesse de l'école privée L'Alliance a permis à chaque classe de présenter aux familles une danse sur le thème du « temps qui passe ».



19 juin 2026 : Le dernier Conseil Municipal des Enfants s'est clôturé par un pique-nique convivial suivi de moments de jeux et de détente. Les prochaines élections auront lieu à l'automne.



13 juin 2026 : Les élèves de l'école publique Les Hirondelles étaient en fête au complexe sportif.



Édito

Nous sommes déjà à plus de 100 jours de notre réélection.

Ce début de mandat, que nous souhaitons placer sous le signe de la continuité et des projets pour notre commune, est une nouvelle fois marqué par une situation exceptionnelle. Après la crise sanitaire que nous avons connue lors du précédent mandat, c'est aujourd'hui une canicule précoce, avant l'été 2026, qui nous mobilise pleinement.

Face à ces épisodes de forte chaleur, la municipalité est pleinement engagée pour protéger les plus fragiles, adapter le fonctionnement des services et accompagner chacun au quotidien. Agents municipaux, élus, associations : tous sont mobilisés pour faire preuve de vigilance et de solidarité.

Ces premières semaines de mandat confirment l'importance d'une commune réactive, attentive et proche de ses habitants. Elles renforcent également notre volonté de poursuivre nos actions en faveur du bien-être de tous, de la transition écologique et de l'adaptation de notre territoire aux défis climatiques.

Nous continuerons à vous informer régulièrement des mesures mises en place et restons à votre écoute.

En tant que maire, j'ai à cœur de porter des projets utiles pour notre commune, dans l'intérêt général et pour les générations futures.

Certains projets, comme la réalisation d'un préau équipé de panneaux photovoltaïques, peuvent susciter des interrogations et des oppositions. Le débat est légitime et fait partie de la vie démocratique locale. Toutefois, chaque décision est prise après études, en tenant compte des contraintes techniques, réglementaires et des enjeux à long terme.

Dans ce cadre, la question de la suppression d'un arbre situé en limite de propriété a été soulevée. Si cet arbre peut sembler important à préserver, il présente également des contraintes et des risques futurs, notamment liés aux branches qui dépassent et aux conflits de voisinage que cela pourrait engendrer.

Notre responsabilité est d'anticiper ces situations et de faire des choix durables et sécurisés. C'est pourquoi il a été décidé de procéder à une replantation compensatoire : deux arbres de

belle taille (diamètre de 10 à 18 cm) seront plantés afin de préserver et renforcer le patrimoine végétal de la commune. Une compensation parmi d'autres à venir dans les projets entamés.

Nous restons attentifs à concilier développement, respect de l'environnement et qualité de vie. Le dialogue reste ouvert, mais nous devons aussi avancer avec pragmatisme et dans l'intérêt collectif.

Gaëtan Léauté
Maire de Port-Saint-Père



VIVRE À PORT SAINT PÈRE N°7, journal d'informations municipales • ISSN 3073- 4746 • Mairie 13 rue de Pornic 44710 PORT SAINT PÈRE •
Directeur de la publication : **Gaëtan Léauté, Maire** • Rédaction et photos : **Commission et service communication**
(Benjamin Ratichaux, Morgane Le Guellec, Quentin Gravouil, Séverine Gaignard, Tiphaine Déas et Danielle Arnaudeau),
associations • Couverture – Fête de la musique 19 juin 2026 • Crédit : Sasha Bouillaud • Réalisation et impression : **Offset 5 Rezé**



Dossier : l'été est là !

Les jours se succèdent et sans crier gare, l'été est là, au détour des semaines qui s'égrènent dans un rythme effréné. Il est temps de ralentir et d'évoluer à l'unisson avec les éléments qui invitent à reconsidérer le quotidien.

Visites et balades

- **Planète Sauvage.** Parc animalier. 2 la Chevalerie 02 40 04 82 82 www.planetesauvage.com
- **Château de Briord.** Ouvert selon les différentes manifestations organisées et généralement sur réservation. <https://terredebriord.fr>
- **Port de la Morinière.** Situé sur l'Acheneau, cours d'eau menant en Loire, le Port de la Morinière a connu un trafic maritime très actif jusqu'au début du XX^e siècle.

> A Savoir :

* **Appontements.** Les personnes souhaitant amarrer leur embarcation au port doivent obtenir une autorisation auprès de la mairie et s'acquitter d'un droit d'appontement annuel.

* **Droit de pêche.** Pour pêcher en eau douce, vous devez adhérer à une association agréée de pêche, acquitter une redevance et respecter les périodes d'ouverture et les lieux de pêche fixés par les préfets. Ces périodes sont déterminées en fonction de la nature des cours d'eau, des catégories de poissons ou des particularités locales. Attention, les bords de l'Acheneau sont des propriétés privées.

* **Navigation.** Afin de préserver les berges, la faune et la flore mais aussi respecter la tranquillité des riverains, la vitesse de navigation recommandée est limitée à 5km/h.

- **Escapade nature. Base nautique.** Location de canoës, paddles, bateaux électriques, activités de groupes. Port de la Morinière. 07 68 58 98 83 www.escapade-nature.com

- **Balades en toue sur l'Acheneau.** Pendant 2 heures, installé à bord d'une toue en bois de 12 places, bateau traditionnel de Basse-Loire, vous découvrirez l'histoire de cette embarcation et les marais de l'Acheneau, rivière qui coule dans les 2 sens, entre le Lac de Grand-Lieu et la Loire. Vous serez guidé par des habitants du territoire passionnés. Des départs sont possibles depuis les communes de St-Léger-les-Vignes, Port-Saint-Père, Brains, Cheix-en-Retz et Rouans. Rendez-vous sur le site de l'office de tourisme, onglet rose « RESERVER » : www.pornic.com

- **Les sentiers de randonnées (cartes des sentiers des communes de l'agglomération, disponibles en mairie) :**

- **Le circuit des Sables Rouges (6,6 km).** Lieu de départ et d'arrivée : Lieu-dit Le Fief Saint-Mars. Le circuit suit les traces des anciennes carrières.

- **Le circuit du Safari et du Tenu (5,6 km).** Lieu de départ et d'arrivée : Gare de Port-Saint-Père. Une randonnée où vous longerez le parc animalier et découvrirez les marais de la Jutière où l'Acheneau tout proche rejoint le lac de Grand-Lieu.

- **Le Tour du Lac de Grand-Lieu (73 km).** Départ et arrivée : gymnase. Durée de l'itinéraire : à vélo : 3h50, à pied : 16h30. Ce circuit vous propose de faire le tour du Lac de Grand-Lieu, le plus grand lac naturel de plaine de France en hiver. Vous pourrez monter à bord du bac à chaîne, de nouveau utilisable après les travaux de doublement de la route Nantes/Pornic.

+ d'informations www.port-saint-pere.fr ou en mairie.



Le saviez-vous ?

Pour rejoindre le bourg de Sainte-Pazanne sans emprunter la RD 758 et en évitant la circulation ? Empruntez la rue de Bellevue ! Jeudi 14 mai, 48 cyclistes motivés ont participé à cette balade organisée par l'association Place au Vélo en Retz : 5,8km, depuis le Pôle Santé jusqu'à la Maison Citoyenne.

Pour en savoir plus sur l'association : placeauveloenretz.fr

Pour partager vos expériences et propositions : acheneau@paver.fr - Tél. 06 32 13 89 55

Activités et animations

• **Le marché hebdomadaire** du mercredi est un rendez-vous convivial et continue de grandir. De nouveaux exposants sont arrivés cette année : le camion *Pizza Gavicalo* et les cookies de *Click & Cookies*. La Fromagère *From'nons* a arrêté les marchés mais conserve sa boutique à Couëron. Grâce à la mobilisation des équipes de la mairie et le bouche à oreille des exposants du marché, un remplaçant a pu être retrouvé très vite : nous souhaitons la bienvenue M. Sébastien Aulanier !

Absences des exposants cet été :

- La Crêpe en balade : du 8 juillet au 9 septembre
- Le Porc du Lac : si forte chaleur
- GAEC de la Petite Peltanche : du 22 juillet au 26 août
- Pizza Gavicalo : du 17 au 30 août
- Artefact : du 20 juillet au 9 août
- Cécile et sa mercerie : le 5 août



• Cet été, les associations La Poulâfacettes, Hors Tension, Mundo Musik et Full Baz'art proposent une **Muertiguinguette**, ouverte le week-end, près du camping de la Morinière. Retrouvez l'agenda en fin de magazine.



• **Le territoire du Pays de Retz est riche en animations.** Pour découvrir l'agenda des manifestations estivales sur les communes environnantes et côtières, vous pouvez consulter le

site de l'office de tourisme Destination Pornic : www.pornic.com ou télécharger l'application mobile imagina.

Les brochures éditées par l'office de tourisme sont également disponibles à l'accueil de la mairie.

Plus localement, n'hésitez pas à consulter le site internet de la mairie www.port-saint-pere.fr et sa rubrique « Agenda » et à vous inscrire à la lettre d'informations.

• **N'oubliez pas que la bibliothèque et la ludothèque restent ouvertes l'été !**

- Bibliothèque municipale, 27 rue de Pornic (horaires d'été) :
Mercredi : 16h - 18h
Dimanche : 10h - 12h
> Informations : bibliotheque.port-saint-pere.fr
- Ludothèque, 27 bis rue de Pornic (horaires) :
Mercredi : 16h30 - 18h30
Dimanche : 10h30 - 12h
> Informations : animaction.asso.fr/ludotheque

À noter

La navette estivale reprend la route tout l'été !

Depuis le 4 juillet et jusqu'au 30 août 2026, la navette estivale reprend la route pour vous emmener au plus près des plages du territoire ! C'est votre agglomération qui assure ce service de transport, qui dessert les 15 communes (lire la suite dans la rubrique « les actualités de votre agglomération »).

Partir serein

• Les atteintes aux biens connaissent une recrudescence constatée sur le canton par les services de Gendarmerie. **L'Opération Tranquillité Vacances** permet de partir plus sereinement. Les forces de l'ordre assurent une mission de **surveillance de votre lieu de vie**. Il est entendu que les patrouilles ne seront pas en mesure de surveiller quotidiennement chaque habitation, mais cela leur permet d'orienter les secteurs à surveiller, puis de contacter les propriétaires en cas de problème.

• **L'Opération Tranquillité Seniors prévient l'isolement des personnes âgées.** Les seniors sont particulièrement vulnérables. Afin de veiller sur nos aînés, la gendarmerie nationale leur offre la possibilité de s'inscrire à l'Opération Tranquillité Seniors (OTS) afin de renforcer leur sécurité. Ce dispositif renforce la sécurisation des personnes de plus de 65 ans par des conseils pratiques de prudence et par la surveillance de leur domicile en cas d'absence. Les seniors inscrits à l'opération bénéficient notamment de patrouilles organisées aux abords de leur domicile avec prise de contact.

Pour vous inscrire : remplissez le formulaire en ligne ou rendez-vous dans votre gendarmerie. <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

> A Savoir :

La mairie de Port-Saint-Père recherche des **référénts de quartier** pour tisser le lien entre la collectivité et les habitants, être au plus proche des préoccupations des habitants et faciliter l'action publique. (Lire en page 8)

Bien vivre ensemble

Il est d'usage de rappeler quelques bons usages pour que chacun puisse apprécier le cadre préservé de la commune.

• Horaires de bricolage / tonte

Afin de préserver la tranquillité de chacun et le respect du voisinage, merci de respecter les horaires autorisés pour les travaux bruyants (tondeuses, perceuses, tronçonneuses, motoculteurs, etc.). Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers et susceptibles de générer des nuisances sonores sont autorisés : **du lundi au samedi ainsi que les jours fériés (hors dimanche) de 8h à 20h.**

• **Déchets verts.** Ils peuvent être utilisés en paillage ou compost mais il est interdit de les brûler. Contactez votre agglomération pour connaître les horaires des déchetteries et vous équiper d'un composteur individuel si besoin : www.pornicagglo.fr

• **Être informé des restrictions d'eau.** Le site de Restreau (<https://ssm-ecologie.shinyapps.io/restreau/>) vous permet de consulter les restrictions d'eau qui s'appliquent à votre territoire en temps réel avant tout usage.

Retrouvez les bons usages sur le site de la mairie : <https://www.port-saint-pere.fr/transitions/les-bons-usages/>



> A Savoir :

Afin de préserver l'environnement et faire des économies d'énergie, il n'y aura aucun éclairage public sur le territoire communal pendant la période estivale (du 1er juin au 31 août).

Dispositif Argent de poche été 2026

La mairie renouvelle le dispositif « Argent de poche », destiné aux jeunes habitants de Port-Saint-Père de 14 à 17 ans.

Depuis le 3 juillet et jusqu'au 28 août, une vingtaine de jeunes ont l'opportunité de participer à la vie locale en découvrant le fonctionnement des services municipaux à travers des missions encadrées par les agents de la commune. Les missions proposées sont variées : aide logistique lors d'événements, petits travaux d'entretien, participation au rangement ou au classement dans les services administratifs, soutien ponctuel aux équipes techniques, nettoyage des locaux municipaux... Chaque mission dure 3 heures et donne lieu à une indemnisation de 15 €.

Contact et informations : **02 40 31 50 13** ou mairie@port-saint-pere.fr

Intramuros : consultez les actes administratifs dématérialisés

Dans le cadre de la modernisation de ses outils de communication et afin de simplifier les procédures administratives, la commune a récemment mis en place l'interface Intramuros pour la publication des actes administratifs soumis à l'obligation d'affichage légal.

Grâce à ce nouvel outil, l'acte administratif est publié de façon simultanée sur la borne à l'accueil de la mairie, le site internet de la commune et l'application Intramuros. Cette évolution simplifie les démarches, fait gagner du temps aux services et sécurise la procédure de publication légale.

Actes concernés :

- arrêtés municipaux (permis de construire, voirie et circulation, ...);
- délibérations du conseil municipal;
- décisions du Maire,

Modes de consultation des actes administratifs :

- borne d'affichage à l'accueil de la mairie, accessible aux horaires d'ouverture uniquement;
- site internet de la mairie donnant l'accès vers l'interface Intramuros : <https://www.port-saint-pere.fr/actualites/publication-legale-des-actes-administratifs/>;
- application *Intramuros* ou site internet www.intramuros.org

La Semaine Bleue : les rendez-vous dédiés aux seniors

Comme chaque année, la mairie souhaite s'associer à la **Semaine Bleue**, semaine nationale consacrée à la valorisation de la place des personnes âgées dans notre société et au renforcement du lien entre les générations. **En 2026, les animations se dérouleront du 5 au 11 octobre.** Le programme est en cours d'élaboration avec l'association Anim'action.

Parmi les temps forts déjà envisagés, une animation autour de la socio-coiffure et du socio-esthétisme permettra aux participants de profiter d'un moment de bien-être, d'écoute et de convivialité.

Les dates, lieux et modalités de participation seront communiqués prochainement sur les supports habituels de la commune.

Repas des aînés et distribution des colis de Noël

Face à l'évolution démographique et afin de pérenniser la qualité des moments conviviaux en faveur des seniors, « la commission aînés » a décidé de modifier les conditions d'éligibilité au repas annuel et au colis de Noël. S'inspirant des actions menées par des communes similaires à Port-Saint-Père, les choix suivants ont été opérés :

Les nouveaux inscrits fêteront désormais leurs 75 ans dans l'année (au lieu de 70 ans).

> A Savoir :

Si vous étiez déjà inscrit en 2025, vous continuerez à bénéficier du repas ou du colis sans aucune démarche de votre part.

Toutes les personnes de la liste devront indiquer à la mairie si elles souhaitent participer au repas, moment privilégié de rencontre, de convivialité et de partage, ou si elles préfèrent recevoir le colis annuel. Chaque bénéficiaire pourra ainsi opter pour la formule qui correspond le mieux à sa situation et à ses attentes.

> A noter : Le prochain repas des aînés se tiendra samedi 14 novembre 2026 à La Colombe.

Pour toute question complémentaire, rapprochez-vous de la mairie : **02 40 31 50 13** ou ccas@port-saint-pere.fr

→ EN RÉFLEXION

Les élus souhaitent poursuivre leur réflexion autour de la place des seniors dans la vie communale. Au cours du mandat, de nouvelles actions ou de nouvelles formes d'accompagnement pourront être étudiées afin de répondre au mieux aux attentes des aînés et favoriser le lien social. Ces évolutions restent à construire en concertation avec les habitants concernés et les acteurs locaux.

Registre communal. Une aide en cas de canicule ou de grand froid.

Afin de protéger les personnes les plus fragiles lors des périodes de fortes chaleurs ou de grand froid, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met à jour régulièrement son registre communal des personnes vulnérables. Ce dispositif permet aux personnes isolées : âgées, en situation de handicap ou rencontrant des problèmes de santé, de bénéficier d'une veille attentive en cas d'épisode climatique exceptionnel, notamment lors de plans canicule ou grand froid.

Concrètement, les membres du CCAS prennent régulièrement contact par téléphone avec les personnes inscrites afin de s'assurer que tout va bien, rappeler les consignes de prévention et, si besoin, orienter vers les services adaptés.

L'inscription au registre est gratuite et confidentielle. Elle peut être effectuée par la personne elle-même, par un proche ou par un professionnel de santé. Le formulaire d'inscription est disponible à l'accueil ou sur le site internet de la mairie.

Information et/ou inscription : CCAS : 02 40 31 50 13
ccas@port-saint-pere.fr

Offre d'emploi agents recenseurs

Dans le cadre de la campagne de recensement 2027, la mairie recrute 6 agents recenseurs contractuels :

- Période du contrat : du 05/01/2027 au 20/02/2027
- Période de recensement : 21/01/2027 au 20/02/2027
- Prévoir disponibilité début janvier pour 2 sessions de formation.

Missions :

- Se former aux concepts et aux règles du recensement (2 ½ journée) ;
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses à recenser sur chaque secteur et les faire valider ;
- Déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet.
- Suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet ;
- Récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis et effectuer les contrôles demandés ;
- Relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis ;
- Rencontrer le coordonnateur communal régulièrement ;
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

Contraintes particulières :

- Pas de congé pendant la durée de la collecte,
- Disposer d'un téléphone portable personnel,
- Permis B et véhicule indispensables.

La rémunération des agents recenseurs se décompose comme suit :

- Séance de formation,
- Tournée de reconnaissance,
- Rémunération à la feuille de logement,
- Forfait déplacement + indemnités kilométriques.

Envoyer CV et lettre de motivation avant le 1er octobre 2026

à l'attention de M. le Maire 13 rue de Pornic 44710 Port-Saint-Père ou par mail : mairie@port-saint-pere.fr

Travaux en cours rue du Grand Pesle

Les travaux de voirie de la rue du Grand Pesle, réalisés en limite de Brains, ont commencé au mois de juin. Le chantier, engagé conjointement par les communes de Brains et de Port-Saint-Père, est mis en œuvre par l'entreprise Charrier TP sous la direction de Nantes Métropole qui assure la maîtrise d'œuvre. Le projet intègre la réhabilitation du réseau d'eaux pluviales. Les aménagements de voirie permettront d'apaiser la circulation dans la rue en limitant la vitesse par la création de chicane et la création d'une zone de rencontre.



Installation du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a installé le nouveau Conseil d'Administration lors de sa première séance en mai 2026. Celle-ci a été l'occasion de définir les actions du CCAS : fonctionnement, missions auprès des habitants ainsi que dispositifs d'accompagnement existants (aides sociales, soutien aux publics fragiles, actions en faveur des seniors, accompagnement des familles ou encore initiatives de solidarité locale, ...).

Le budget et les perspectives pour les prochaines années ont également été abordés. Parmi les projets majeurs figure l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS). Cette démarche obligatoire permet de dresser un état des lieux précis des besoins de la population afin d'adapter les politiques sociales de la commune. Le travail mobilisera le CCAS durant les années 2026 et 2027 et à terme constituera un véritable outil d'aide à la décision pour renforcer l'accompagnement des habitants.

La nouvelle mandature s'inscrit dans la continuité des actions engagées avec la volonté de donner une nouvelle dimension à la politique sociale de proximité.

Gaëtan LEAUTE – Président	Edwige JEAN – Membre élu
Joëlle BERTRAND – Vice-Présidente	Vincent BRETECHER – Membre élu
Françoise VOYAU – Vice-Présidente Déléguée (Retz Chauffeurs)	Quentin GRAVOUIL Membre élu
Liliane BATARD – Membre nommée	Julie RENARD – Membre élue
Edwige DU RUSQUEC Membre nommée (UDAF)	Magali TESSIER Membre nommée
Martine MALARD – Membre nommée (Secours Catholique)	

Le Rayon 44, un coup de pouce pour vos courses

Épicerie solidaire, le Rayon 44 a pour objectif d'apporter une aide alimentaire diversifiée et de qualité aux personnes en situation de précarité, là où leurs besoins sont insuffisamment couverts.

Retrouvez les dates de passage du camion* ci-dessous.

* stationnement derrière la mairie, près du parking de l'école publique.

Banque Alimentaire de Loire-Atlantique

Calendrier 2ème semestre 2026

Rayon 44 à Port-Saint-Père -

Jardin derrière la mairie de 13h30 à 15h00

Camion épicerie solidaire

Juillet 07/07/26	Août Pas de passage	Sept. 01/09/2026 15/09/2026 29/09/2026
Octobre 13/10/2026 27/10/2026	Nov. 10/11/2026 24/11/2026	Déc. 08/12/2026 29/12/2026

Contacts

Banque alimentaire - Rayon 44 : 06 71 05 16 99 ou ba440.epicerie@banquealimentaire.org

CCAS de Port-Saint-Père : 02 40 31 50 13 ou ccas@port-saint-pere.fr

Devenez référent de quartier !

Vous aimez votre quartier ? Vous avez à cœur d'améliorer le cadre de vie de vos voisins ? Vous souhaitez être le pont entre les habitants et la municipalité ? La mairie de Port-Saint-Père recherche ses futurs référents de quartier !

Son rôle :

Le référent de quartier n'est ni un élu, ni un agent technique. C'est un habitant bénévole, curieux et à l'écoute, qui agit comme un facilitateur.

Missions :

- Être à l'écoute des habitants, en identifiant les besoins et les idées pouvant améliorer la vie du quartier et en signalant les dysfonctionnements ou problématiques du quotidien (voirie, éclairage...);
- Faire le relais auprès des services municipaux concernés ;
- Créer du lien en participant à la dynamique de quartier et en favorisant la convivialité et l'entraide entre voisins ;
- Participer à des rencontres régulières avec la municipalité.

Qui peut candidater ?

Tout le monde ! Il n'y a pas de profil type. Nous recherchons avant tout des personnes :

- Disponibles : quelques heures par mois suffisent,
- Dotées d'un bon sens de l'écoute et d'un esprit constructif.

Pourquoi s'engager ?

C'est l'opportunité concrète de faire bouger les choses près de chez vous, d'être informé en amont des projets de la ville et de participer activement à la vie locale.

Cette mission repose sur l'engagement citoyen, le sens du dialogue et l'envie d'agir pour l'intérêt collectif. Aucun prérequis particulier n'est nécessaire, si ce n'est une bonne connaissance de son quartier et la volonté de s'investir pour sa commune.

Comment postuler ?

Le dépôt des candidatures est ouvert jusqu'au 31 août 2026 :

- Par mail : vie-locale@port-saint-pere.fr
- En mairie, déposez ou envoyez le bulletin de candidature.

Des bulletins sont disponibles en mairie.

Une réunion sera organisée courant septembre.

CANDIDATURE RÉFÉRENT DE QUARTIER

– Coupon-réponse –

1. Vos coordonnées

Nom :

Prénom :

Adresse :

Quartier / Village :

Téléphone :

E-mail :

2. Cadre réservé à la signature

Fait à :, le : / / 20..... Signature :

3. Mentions obligatoires (RGPD)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie de Port-Saint-Père pour la gestion des candidatures et le suivi du dispositif des référents de quartier. La base légale du traitement est votre consentement. Les données collectées seront communiquées uniquement aux services internes de la mairie en charge de la démocratie participative et de la communication locale. Elles sont conservées pendant toute la durée de votre mandat de référent, ou supprimées immédiatement en cas de refus de votre candidature. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) à l'adresse suivante : mairie@port-saint-pere.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Installation des commissions communales

Bureau municipal et conseillers délégués

6 adjoints ont été élus lors du Conseil Municipal le 20/03/2026. Par arrêtés du maire, ils sont chargés de plusieurs domaines de compétences.

• 1ère Adjointe : Mme Séverine GAINARD

Finances – Négociations financières – Marché à procédure adaptée – Développement économique – Suivi de projets – Bâtiments et accessibilité bâtiments – Ressources Humaines – Sécurité publique – Négociation sur Acquisition et Cession foncière, immobilière et mobilière.

• 2ème Adjoint : M. Philippe HIDROT

Voirie – Réseaux VRD – Accessibilité voirie (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics – PAVE) – Sécurité Routière – Espaces verts – Sureté urbaine et Tourisme.

• 3ème Adjointe : Mme Joëlle BERTRAND

Affaires sociales – Solidarité – Banque alimentaire – Insertion/mission-locale – Aînés

• 4ème Adjoint : M. Magali THOMAS-BALU

Urbanisme – Révision du PLU – Cadre de vie – Environnement et domaine funéraire

• 5ème Adjoint : M. Denis THOMAS

Enfance – Jeunesse – Ecoles et restaurant scolaire

• 6ème Adjoint : M. Benjamin RATICHAUX

Communication – Vie locale, associative et sportive – Animation

Les conseillers délégués animent des commissions spécifiques :

• 1ère conseillère déléguée : Pauline RETIERE, Développement économique – Commerce et Artisanat

• 2ème conseiller délégué : Quentin GRAVOUIL – Agriculture

• 3ème conseillère déléguée : Julie RENARD – Tourisme

• 4ème conseillère déléguée : Angélique PIGNOT – Événementiel et dynamique territoriale

Composition des commissions communales

Les conseillers municipaux forment des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil. Leur composition respecte le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale. Le maire (ou remplacé par sa 1ère adjointe) est président de droit de toutes les commissions.

Le trombinoscope des élus ci-contre reprend l'ensemble des membres du conseil municipal et détaille leur participation au sein des différentes commissions.

> A Savoir :

Permanence des élus à partir de l'automne 2026

Des permanences hebdomadaires, assurées par un adjoint ou un conseiller délégué, se tiendront en mairie, et sans rendez-vous, **le samedi matin aux horaires d'ouverture de la mairie : de 10h à 12h (sauf pendant les vacances scolaires et juillet – août).**

TROMBINOSCOPE

2026-2032



Gaëtan LEUTE
Maire
Vice-président Mobilités*
Toutes commissions



Séverine GAIGNARD
1ère adjointe
Finances, Mapa, Bâtiments
Urbanisme, Communication,
Associations, Agriculture,
Événementiel
Gestion des déchets*
Cycle de l'eau*



Philippe HIDROT
2ème adjoint
Vieilles - Espaces verts
Finances, Mapa,
Tourisme, Cadre de vie,
Événementiel
Finances*



Joëlle BERTRAND
3ème adjointe
Aînés
Banque alimentaire
Finances, Cadre de vie,
Événementiel, CCAS



Denis THOMAS
4ème adjoint
Urbanisme,
Cadre de Vie
Finances, Mapa, Vieilles
Urbanisme et Foncier*



Magali THOMAS BALU
5ème adjointe
Enfance, Jeunesse
Écoles, restaurant scolaire
Finances, Bâtiments, Vieilles,
Agriculture
Famille, cohésion sociale*



Benjamin RATICHAUX
6ème adjoint
Communication
Associations
Finances, Tourisme,
Développement
économique



Vincent BRETECHER
Conseiller municipal
Associations, finances,
Aînés et Banque alimentaire,
Cadre de vie, CCAS



Isabelle MULLET
Conseillère municipale
Aînés, Banque alimentaire,
Cadre de vie



Sébastien BEZIER
Conseiller municipal
Finances, Urbanisme,
Cadre de vie,
Développement
économique



Angélique PIGNOT
Conseillère déléguée
Événementiel et
dynamique territoriale
Finances, Enfance et jeunesse,
restaurant scolaire,
Associations



Pauline RETIERE
Conseillère déléguée
Développement économique
Tourisme, Urbanisme,
Événementiel,
Association de l'équipe
développement économique



Julie RENARD
Conseillère déléguée
Tourisme
Aînés, Banque alimentaire,
restaurant scolaire,
Développement économique
Office de tourisme
intercommunal*



Morgane LE GUELLEC
Conseillère municipale
Vieilles, Enfance et jeunesse,
Restaurant scolaire,
Communication



Damien THOMAS
Conseiller municipal
Bâtiments, Vieilles,
Urbanisme, Agriculture



Quentin GRAVOUIL
Conseiller municipal
Agriculture
Tourisme, Communication,
Événementiel, CCAS
Animation de l'équipe



Nicolas TAUPIN
Conseiller municipal
Finances, Bâtiments,
Tourisme, Urbanisme
Arrivée le 23/03/2026



Noémie LIZI
Conseillère municipale
Finances, Mapa, Vieilles,
Tourisme, Urbanisme
Arrivée le 04/06/2026



GILBERTO PELLEGRINO
Conseiller municipal
Finances, Bâtiments,
Vieilles, Urbanisme



Jérôme ANGELY
Conseiller municipal
Vieilles, Tourisme,
Aînés et Banque alimentaire,
Cadre de vie



Tiphaine DEAS
Conseillère municipale
Urbanisme, Cadre de vie,
Communication,
Développement économique,
Associations, Événementiel
Agriculture



Nicolas COMU
Conseiller municipal
Finances, Tourisme,
Événementiel, CCAS



Edwige JEAN
Conseillère municipale
Finances, Mapa,
Restaurant scolaire,
Événementiel, CCAS

*Commissaires Port de l'Agglo Pays de Aéz

L'Agglo Pays de Aéz

Mapa: Marché à procédure adaptée
CCAS: Centre communal d'Action Sociale

Les actualités de votre agglo

La navette estivale est de retour !

Jusqu'au 30 août 2026, la navette estivale reprend la route pour vous emmener au plus près des plages du territoire ! C'est votre Agglo qui assure ce service de transport qui dessert les 15 communes. La navette estivale est gratuite et accessible 7 j/7, sans réservation.

Les sept circuits donnent à tous la possibilité de se déplacer facilement, sans recourir à son véhicule de manière systématique. Il s'agit de donner un accès au littoral et aux plages mais aussi de faciliter ses déplacements au sein du territoire.

Depuis l'année dernière, le circuit F situé sur le secteur de Saint-Michel-Chef-Chef, est désormais prolongé jusqu'à la commune de Saint-Brévin-les-Pins, pour permettre aux voyageurs de se connecter au BréviBus, le service de bus sur la commune. Les quatre passages minimums par jour permettent de connecter l'ensemble des communes. Constituée d'une flotte de sept véhicules, la navette estivale dessert 154 arrêts (contre 140 en 2024).

> **A Savoir** : vous pouvez suivre votre navette en temps réel grâce à l'application **PYSAE** et sur **pornicagglo.fr**



Un questionnaire pour mieux connaître vos besoins en mode de garde

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant ou avez déjà été confrontés à cette situation ? Votre expérience est précieuse. L'objectif : connaître et mieux comprendre les choix et les besoins en mode de garde des familles afin d'adapter l'offre de services du territoire.

Retrouvez le questionnaire en suivant le lien : <https://swll.to/ATXQx>

La présidente et les vice-présidents élus lors du conseil communautaire d'installation



Réunis pour la première fois depuis les élections municipales de mars dernier, les élus du Conseil communautaire étaient présents le jeudi 9 avril au siège de Pornic agglomération Pays de Retz pour élire le Président et Vice-présidents.

Les élus communautaires ont élu **Pascale Briand, Présidente** de Pornic agglomération Pays de Retz et **14 vice-présidents qui piloteront les politiques publiques de l'Agglo.**

- **Jacky Drouet** – 1er Vice-Président – Prévention et gestion des déchets (Maire de Chaumes-en-Retz)
- **Nadège Placé** – 2ème Vice-Présidente – Familles (Maire de Veu)
- **Danièle Vincent** – 3ème Vice-présidente – Solidarités, prévention, santé, autonomie (Maire de La Plaine-sur-Mer)

- **Antoine Hubert** – 4ème Vice-président – Finances et patrimoine communautaire (Maire de Pornic)
- **Claude Caudal** – 5ème Vice-président – Cycle de l'eau (Maire de Préfailles)
- **Yves Blanchard** – 6ème Vice-président – Transition écologique, énergétique et résilience territoriale (Maire de Villeneuve-en-Retz)
- **Thierry Ricci** – 7ème Vice-président – Développement économique (adjoint au Maire de Sainte-Pazanne)
- **Gaëtan Léauté** – 8ème Vice-président – Mobilités durables (Maire de Port-Saint-Père)
- **Françoise Rousseau** – 9ème Vice-présidente – Agriculture et espaces agricoles (Maire de Saint-Hilaire-de-Chaléons)

- **Hubert Tregou** – 10ème Vice-président – Aménagement stratégique, urbanisme et foncier (Maire de La Bernerie-en-Retz)
- **Cyril Favreau** – 11ème Vice-président – Participation citoyenne, Conseil de développement, coopération territoriale (Maire de Rouans)
- **Maxime Leroux-Rondineau** – 12ème Vice-président – Culture, sport, nautisme (Maire de Saint-Michel-Chef-Chef)
- **Christophe Bitaudeau** – 13ème Vice-président – Habitat, logement et stratégie foncière résidentielle (Maire de Chauvé)
- **Luc Normand** – 14ème Vice-président – Assainissement non collectif, défense incendie (Maire de Cheix-en-Retz)

L'Agglo sur les marchés tout l'été

Déchets, mobilités, eau... Cet été, plusieurs stands de votre Agglo seront présents sur les marchés du territoire, pour apporter des réponses concrètes à vos questions du quotidien sur les thématiques de la mobilité, de l'eau, des déchets ou de l'habitat.

Marché de Port-Saint-Père :
Mercredis 15 juillet et 26 août.

À noter

Dès la rentrée prochaine, ouvrez l'œil ! Un tout nouveau kiosque itinérant va sillonner les 15 communes de Pornic agglomération Pays de Retz. Sur les marchés, les bourgs ou les lieux fréquentés, une chargée d'informations viendra directement à votre rencontre pour répondre à vos questions, vous guider dans vos démarches et vous partager toutes les actualités de votre Agglo. Une nouvelle façon de simplifier votre quotidien et de rester connectés, au plus près de chez vous !

École privée de l'Alliance



Les classes des MS-GS, CP-CE1, CE1-CE2 et CMI-CM2 ont pu bénéficier de l'intervention de Clément, coach au club de Port-Saint-Mars Basket et découvrir ou améliorer leurs techniques en basket. Merci au club pour cette initiation.



Après les CP, CE et CM, c'est au tour des GS de profiter de plusieurs séances de natation à la piscine de Sainte-Pazanne. Les élèves de la classe de CMI-CM2, quant à eux, terminent leur cursus voile sur cette fin d'année avec 3 journées au club nautique des Moutiers-en-Retz. Toutes ces activités sont prises en charge par Pornic Agglo.



Les enfants de tous les niveaux ont pu participer au spectacle de Marie-Louise Valentin « Vivre en harmonie ». Redécouvrir les valeurs du vivre ensemble et du respect des différences tout en voyageant grâce aux instruments du monde. Un beau moment de partage !



Fête du projet



Les enfants de l'école ont vécu leur 5e matinée d'ateliers multi-âge en mai. Ce fut l'occasion pour eux de préparer la fête du projet qui a eu lieu le samedi 30 mai. Au programme, pour les enfants et les parents : course d'orientation, danse bretonne, jeux de société autour de la mémorisation, puzzles et autres jeux autour du planisphère.

Nouvelles activités

Fleuri'Moa



Fleuri'Moa est une boutique de fleurs, de plantes et cadeaux, dans un esprit vintage, faite d'objets qui ont une histoire. Ici la fleur est principalement française et le local est mis en avant.

Marine vous accompagne dans la douceur, pour tous vos événements, du mardi au dimanche.

Contact : Fleuri'Moa
1 rue de la Raterie
06 99 98 24 83



Cyril Duprey, sylviculteur

CYRIL DUPREY

Sylviculteur Diplômé d'État

- Abattage délicat
- Taille de haies
- Élagage
- Tonte de pelouse

☎ 06 07 45 02 72

✱ DEVIS GRATUIT

📄 CHÈQUE EMPLOI SERVICE (CESU)
↳ DÉDUCTIBLE DES IMPÔTS

Des stages sportifs pendant les vacances avec l'ASD

L'animation sportive départementale (ASD), service porté par le Département de Loire-Atlantique, dispense des **cours multisports mixtes pour les 7-14 ans**.

L'ASD propose de nombreuses activités toute l'année : le multisport, le sport de pleine nature, les stages pendant les vacances scolaires ainsi que des événements sportifs.

- **Multisport** : du CE1 au CM2,
- **Sport de pleine nature** : du CMI à la 3e,
- **Stages** : du CE1 à la 3e.

- Inscriptions pour les stages d'été :
<https://asd.loire-atlantique.fr/#/stages>

- Inscriptions au multisport et sport de pleine nature :
<https://asd.loire-atlantique.fr/#/>

Pour tout renseignement : Olivier Barteau
olivier.barteau@loire-atlantique.fr
06 81 06 36 69

ANIMATION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE
UN SERVICE DU DÉPARTEMENT

Loire Atlantique

**DÉPENSEZ
PEU
POUR QUE VOS
ENFANTS SE
DÉPENSENT
PLUS**

**MULTISPORT MIXTE
DE 7 À 14 ANS**

SAISON 2026 / 2027
**INSCRIVEZ
VOTRE ENFANT
DE 0 À 97€ / AN**

asd.loire-atlantique.fr

Jeunes de + de 16 ans : recensement citoyen obligatoire

Tu as 16 ans, tu dois te faire recenser dans les trois mois qui suivent ton anniversaire. Pense à venir en mairie avec le livret de famille de tes parents et ta carte d'identité. Une attestation te sera remise. Tu recevras un ordre de convocation avec toutes les précisions nécessaires, au plus tard dix jours avant la date de la Journée Défense et Citoyenneté, soit par courrier postal soit dans ton espace personnel sur le site <https://www.majdc.fr>.

Le recensement est obligatoire pour l'inscription dans différents organismes (auto-école, établissements scolaires, examens, ...). A 18 ans, tu seras inscrit d'office sur les listes électorales de la commune où tu t'es fait recenser.

Infos sur la Journée Défense et Citoyenneté : [majdc.fr](https://www.majdc.fr)

Le CIO déménage

Le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de Rezé Sud Loire vient de déménager au 6 rue François Marchais - Les champs St Martin à Rezé. Service de l'Education Nationale, le CIO de Rezé offre gratuitement un accueil aux consultants (jeunes, familles, ...) pour toute question d'orientation et d'accompagnement scolaire ou professionnel. Le personnel administratif ainsi que les psychologues de l'Education Nationale vous accueillent **du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h (sur rendez-vous).**

Le service est également ouvert le jeudi jusqu'à 19h en période scolaire.

Le centre sera fermé du 18 juillet au 16 août.

Contact et prise de rendez-vous :

6 rue François Marchais - Les Champs St Martin 44400 Rezé
02 51 81 68 07

cio.reze@ac-nantes.fr

Libre expression

ELUS PORT-SAINT-PÈRE ENSEMBLE, ÉCRIVONS L'AVENIR

Début des travaux du préau de la Cantoche

Les travaux du futur préau de la Cantoche débiteront prochainement. Cet aménagement offrira aux enfants un espace abrité de la pluie et ombragé lors des fortes chaleurs.

Dans une démarche de transition énergétique, sa toiture sera équipée de panneaux photovoltaïques alimentant la Cantoche en autoconsommation, couvrant environ 30 % de ses besoins.

Le noyer situé en limite de propriété a suscité des interrogations auxquelles nous sommes sensibles. Son devenir a fait l'objet d'une réflexion approfondie. À la demande du voisin concerné, le projet a été modifié afin d'adapter l'aspect du préau côté propriété voisine. Une procédure a ensuite été engagée concernant le débordement de certaines branches sur le terrain voisin.

Compte tenu de sa situation en limite de propriété et des importantes interventions de taille qu'il nécessiterait, son maintien durable n'était plus envisageable. La commune prévoit la plantation de plusieurs arbres afin de renforcer progressivement son patrimoine arboré.

Le projet a suivi l'ensemble des procédures réglementaires. Le permis de construire a été délivré après instruction et le dossier est resté consultable en mairie pendant les deux mois d'affichage réglementaire.

Les études et démarches étant engagées, une remise en cause du projet entraînerait la perte des investissements réalisés et retarderait un équipement attendu par les enfants. La municipalité poursuit ainsi ce projet dans un souci de bonne gestion des deniers publics et d'amélioration du cadre de vie.

ELUS PORT-SAINT-PÈRE DEMAIN

« Aucun texte ne nous est parvenu dans les délais pour ce numéro. »

État-civil

Naissances



ESSEAU LEFAIX Nora	18 mars
BLANCHET Léa.....	19 mars
DURAND Noah.....	25 mars
TAUPIN Louise	23 avril
RIBALTA Ethan.....	4 mai
LEMASSON Noah	24 mai
MORICEAU Bastien	24 mai

Mariages



LIVET Frédéric et NAËGELÉ Clarisse.....	16 mai
HOUSIN David et FROUIN Jessika.....	16 mai
FRISCHETEAU Aymeric et CHÂLONS Clara	29 mai

Décès



CHAUVET Paul	8 avril (82 ans)
RELET Michel.....	31 mai (69 ans)

Mots croisés

Yves Lemasson

Grille n° 113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A												
B												
C												
D												
E												
F												
G												
H												
I												
J												

HORIZONTAL

- A-Trop célèbre président
 B-Danse que ce président connaît peut-être – Il pourrait nous avaler
 C-Dans le monde d'aujourd'hui on en est peut-être un – Marque du temps
 D-Claire, précise
 E-Ancienne commune belge – Oiseau égyptien sans fin – Président chinois
 F-Célèbre détroit
 G-Les mécaniciens la connaissent bien – Rivière suisse
 H-Unité fourragère- Ceux du porc sont appréciés, à l'envers
 I-Ecrit d'apôtre
 J-Résidence présidentielle russe – A qui mieux mieux

VERTICAL

- 1-Lui est américain
 2-Successeur de la SDN – A ne pas mettre dans le même panier
 3-Petits pâtés vietnamien – Jour de repos brassé moins une lettre – Note de musique
 4-Enzyme – Fleur de l'œil
 5-Radio périphérique bouleversé – Célèbre chanteur breton
 6-Démon sans le m – Plante à bulbe à l'envers
 7-Travaux publics – Point cardinal – Voiture à cheval
 8-Vieille note de musique – ONU à l'américaine
 9-Province irlandaise – Qualification artisanale
 10-Grimace – Ante méridienne
 11-Blanc – Article inversé – Haut en phonétique
 12-Saint pyrénéen – Riz mélangé – C'est-à-dire à l'envers

Résultats du n° 112

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A	C	A	T	A	S	T	R	O	P	H	E
B	O	T	A	N		I	O	T	A		R
C	N	A	T	O		T	I	A	R	E	S
D	T	V	A		T	O		G	I	N	
E	A	I	R	E	R		B	E	A	T	E
F	M	S		C	O	N	E			E	T
G	I	M	P	O	P	U	L	A	I	R	E
H	N	E	O	N			L	I	E	R	
I	A		S	O	M	M	E		N	E	E
J	T	R	I	M	E		S	T	A	R	S
K	I		T	I	L	T		E			S
L	O	M	I	S	E		E	S	O	P	E
M	N	E	F	E	R	T	I	T	I		S

Sudoku

Madeleine Lemasson

N° 60 Facile

4			6		3			5
	6	8				4	1	
	3		4		9		7	
6				2				4
	2	3		9		7	8	
8				6				9
	1		8		2		9	
	8	2				3	4	
5			7		1			2

Résultats du n° 59 Difficile

9	3	8	2	7	6	1	4	5
4	7	1	3	8	5	9	6	2
5	2	6	1	4	9	7	3	8
2	1	7	4	3	8	6	5	9
3	5	9	6	1	7	2	8	4
6	8	4	5	9	2	3	1	7
8	4	2	9	6	3	5	7	1
1	9	3	7	5	4	8	2	6
7	6	5	8	2	1	4	9	3

Agenda

Suivez tous les événements à venir en téléchargeant l'application Cento-Access

TOUT L'ÉTÉ, LE WEEK-END

**Du 20 juin au 1er septembre
MUERTIGUINETTE**

Organisateurs : associations Fullbaz'art, Mundo Musik et Lapoulàfacettes
> Halle de la Morinière. Rue de la Morinière.
Informations : contact@fullbazart.fr,
assomundomusik@gmail.com, <https://lapouleafacettes.org/>; www.facebook.com/fullbazart/



JUILLET

**Mercredis 15 juillet et 26 août,
à partir de 16h30**

VOTRE AGGLO SUR LE MARCHÉ

Organisateur : Pornic Agglo Pays de Retz
> Place du Champ de Foire
Informations : 02 51 74 07 16

Jeudi 23 juillet, à partir de 18h

FEST NOZ - INITIATION DANSES

Gratuit
Organisateur : Acheneau Club, section danses traditionnelles
> Halle de la Morinière. Rue de la Morinière
Informations : 06 87 85 97 31
dany44100@gmail.com



**Mercredi 29 juillet, 16h / Mercredi 5 août,
16h / Samedi 12 septembre, 16h
BALADES EN TOUE**

Départ camping de la Morinière
Organisateur : Au fil de l'eau en Pays de Retz
Réservations office de tourisme :
www.pornic.com



AOÛT

**Samedi 8 août, de 15h à 22h
Dimanche 9 août, de 10h à 21h**

BALL-TRAP

Organisateur : Amicale de Chasse de Chappe
> Chappe, Chemin de Bel-Air
44710 Port-Saint-Père
Informations : 06 08 71 54 34

SEPTEMBRE

**Samedi 5 septembre, 9h30 - 12h30
FORUM DES ASSOCIATIONS**

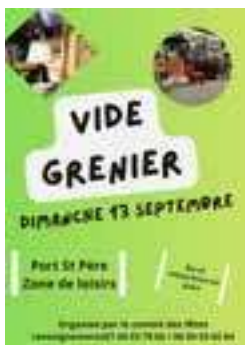
Organisateurs : Mairie, Anim'action et associations
> Halle de la Morinière*. Rue de la Morinière
Informations : 02 40 31 53 18
evsl@animaction.asso.fr

*Salle des associations en cas de pluie

Dimanche 13 septembre

VIDE-GRENIER

Organisateur : Comité des Fêtes
> Zone de loisirs. Rue du Grand Marais
Informations : 07 69 63 78 66
ou 06 89 55 65 64 / cdffsp@gmail.com



**Du mercredi 16 au dimanche 20 septembre
NETTOYONS LA NATURE**
Informations : www.worldcleanupday.fr

**Samedi 19 et dimanche 20 septembre
JOURNEES EUROPEENNES
DU PATRIMOINE**

Informations : <https://petr-paysderetz.fr/journees-europeennes-du-patrimoine/>



OCTOBRE

**Du lundi 5 au dimanche 11 octobre
SEMAINE BLEUE**

Les rendez-vous dédiés aux séniors
Organisateurs : Mairie de Port-Saint-Père, Anim'action
> Mairie et divers lieux
Informations : 02 40 31 50 13
vie-locale@port-saint-pere.fr

**Samedi 17 octobre, de 20h à 1h
SOIRÉE DANSANTE**

Organisateur : Dansons à Port St Père
> Salle de la Colombe. Rue de Pornic
Informations : 06 24 22 08 47

NOVEMBRE

**Samedi 31 octobre
au dimanche 1er novembre
MUERTIVAL**

Festival inspiré de la fête des morts mexicaine
Organisateurs : Lapoulàfacettes, Fullbaz'art
Informations : <https://lapouleafacettes.org>

**Samedi 14 novembre
REPAS DES AÎNÉS**

Organisateur : Mairie de Port-Saint-Père
> Salle de la Colombe. Rue de Pornic
Informations : 02 40 31 50 13
ccas@port-saint-pere.fr